

États financiers

**CENTRE AIDE ET PRÉVENTION
JEUNESSE DE LÉVIS**

Exercice terminé le 31 mars 2020

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats	6
État de l'évolution de l'actif net	7
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9
Annexe - Produits de subventions et contributions et ententes de services	19
Annexe - Triptyque	20
Annexe - Refuge et action itinérance	21
Annexe - Rose des Vents	22
Annexe - Triptyque II	23
Annexe - Logement famille	24



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Centre aide et prévention jeunesse de Lévis

Opinion avec réserves

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre aide et prévention jeunesse de Lévis, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserves

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer leur exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits, à l'excédent des produits sur les charges, aux actifs et à l'actif net. L'impossibilité d'auditer l'exhaustivité de ces types de produits nous a également conduits à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2019.

L'organisme n'a pas présenté dans le passif à court terme un emprunt renégociable au cours du prochain exercice, car il est d'avis que cet emprunt sera renouvelé sur une base à long terme avant la fin de cet exercice ou que le créancier n'exigera pas le remboursement de cet emprunt au cours du prochain exercice. Selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, cet emprunt devrait être présenté dans le passif à court terme. Si cet emprunt avait été présenté à court terme, le passif à court terme aurait été augmenté de 907 303 \$ et la dette à long terme diminuée d'autant.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de ces états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de ces états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel en faisant preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu de ces états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Lemieux Nolet*¹

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Lévis (Québec)
Le 8 juin 2020

¹ CPA auditeur, CA permis no A115483



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

État de la situation financière

31 mars 2020

	2020	2019
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	382 282 \$	228 953 \$
Encaisse réservée	98 679	108 695
Débiteurs (note 3)	13 705	28 432
Subventions à recevoir	-	38 018
Frais payés d'avance	189	2 160
Subvention à recevoir encaissable à moins d'un an	40 909	-
	<u>535 764</u>	<u>406 258</u>
Subvention à recevoir du ministère de la Culture et des Communications du Québec, 5,07 %, encaissable jusqu'en mars 2025 par versements semestriels de 25 944 \$ incluant les intérêts	185 745	-
Immobilisations corporelles (note 4)	2 531 497	2 399 343
	<u>3 253 006 \$</u>	<u>2 805 601 \$</u>

	2020	2019
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	126 253 \$	84 760 \$
Dus sur immobilisations corporelles	-	10 702
Produits reportés (note 7)	117 378	98 271
Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 9)	61 457	119 910
	<u>305 088</u>	<u>313 643</u>
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	1 518 917	1 315 447
Dette à long terme (note 9)	1 152 167	987 169
	<u>2 976 172</u>	<u>2 616 259</u>
Actif net		
Grevé d'affectations internes (note 10)	64 198	80 303
Investi en immobilisations	58 760	99 248
Non grevé d'affectations	153 876	9 791
	<u>276 834</u>	<u>189 342</u>
	<u>3 253 006 \$</u>	<u>2 805 601 \$</u>

Éventualité (note 11)

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
Produits		
Subventions et contributions (annexe)	686 078 \$	603 425 \$
Ententes de services (annexe)	64 337	17 806
Dons	5 942	11 039
Autres	18 112	9 401
Triptyque (annexe)	74 400	67 234
Refuge et action itinérance (annexe)	18 182	16 810
Rose des Vents (annexe)	103 137	91 502
Triptyque II (annexe)	66 720	67 065
Logement famille (annexe)	28 060	27 315
	1 064 968	911 597
Charges		
Salaires	405 318	193 975
Avantages sociaux	59 439	31 614
Sous-traitance	4 000	4 000
Sous-traitance VCS SRA	116 928	111 608
Déplacements	9 911	8 388
Entretien et réparations	4 398	4 647
Perfectionnement et formation	662	2 852
Publicité	2 284	2 335
Activités jeunesse	6 376	691
Activités VCS SRA	37 234	31 442
Unité mobile	3 384	2 861
Contributions - Organismes sous contrôle commun	22 344	50 000
Amortissement du mobilier et équipement	1 140	1 176
Amortissement du matériel informatique	1 121	1 572
Télécommunications	1 795	584
Téléphonie mobile	9 924	8 744
Papeterie et dépenses de bureau	6 810	6 684
Loyer	15 600	15 600
Honoraires	4 005	6 935
Intérêts et frais bancaires	539	1 015
Triptyque (annexe)	37 194	55 613
Refuge et action itinérance (annexe)	26 192	92 305
Rose des Vents (annexe)	105 181	97 278
Triptyque II (annexe)	67 805	88 856
Logement famille (annexe)	27 892	27 915
	977 476	848 690
Excédent des produits sur les charges	87 492 \$	62 907 \$

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2020

	Grevé d'affectations internes				Investi en immobilisations	Non grevé d'affectations	Total
	Réserve immobilière	Réserve mobilière	Réserve de gestion hypothécaire	Autre affectation d'origine interne			
31 mars 2020							
Solde au début de l'exercice	52 143 \$	17 080 \$	5 046 \$	6 034 \$	99 248 \$	9 791 \$	189 342 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	-	-	(36 488)	123 980	87 492
	52 143	17 080	5 046	6 034	62 760	133 771	276 834
Investi en immobilisations	(22 682)	(6 350)	-	(6 034)	(4 000)	39 066	-
Contributions aux réserves	5 499	6 965	6 497	-	-	(18 961)	-
Solde à la fin de l'exercice	34 960 \$	17 695 \$	11 543 \$	- \$	58 760 \$	153 876 \$	276 834 \$

	Grevé d'affectations internes				Investi en immobilisations	Non grevé d'affectations	Total
	Réserve immobilière	Réserve mobilière	Réserve de gestion hypothécaire	Autre affectation d'origine interne			
31 mars 2019							
Solde au début de l'exercice	43 743 \$	27 620 \$	3 068 \$	12 000 \$	(285 121) \$	325 125 \$	126 435 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	-	-	(27 240)	90 147	62 907
	43 743	27 620	3 068	12 000	(312 361)	415 272	189 342
Investi en immobilisations	-	(20 000)	-	(5 966)	411 609	(385 643)	-
Contributions aux réserves	8 400	9 460	1 978	-	-	(19 838)	-
Solde à la fin de l'exercice	52 143 \$	17 080 \$	5 046 \$	6 034 \$	99 248 \$	9 791 \$	189 342 \$

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	87 492 \$	62 907 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	79 072	65 857
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(42 584)	(38 617)
	123 980	90 147
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 12)	115 316	(56 273)
	239 296	33 874
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 12)	(221 928)	(403 553)
Activités de financement		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	19 400	27 500
Dette à long terme	126 654	100 000
Remboursement de la dette à long terme	(20 109)	(19 503)
	125 945	107 997
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	143 313	(261 682)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	337 648	599 330
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	480 961 \$	337 648 \$

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de prévenir la délinquance dans le milieu choisi, en y améliorant la qualité de vie, dans le but d'amener les jeunes et les parents concernés à choisir des moyens plus satisfaisants et plus sains pour leur développement global et individuel.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable applicable

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

2.2 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

2.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

De plus, la trésorerie, qui est réservée pour les projets Triptyque II, Triptyque et Refuge et pour laquelle l'organisme doit obtenir une autorisation de la Société d'habitation du Québec avant d'effectuer un déboursé, est présentée distinctement dans l'actif à court terme.

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.4 Instruments financiers

2.4.1 Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

2.4.2 Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Périodes
Immeubles	40 ans
Améliorations et rénovations majeures des immeubles	10 ans
Mobilier et équipement	10 ans
Matériel informatique	5 ans

L'oeuvre d'art est comptabilisée à sa juste valeur.

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.6 Constatation des produits

2.6.1 Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

2.6.2 Prestation de services

Les produits provenant des ententes de services sont comptabilisés lorsque le service est rendu.

2.6.3 Produits locatifs

Les produits locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée de chaque contrat de location.

2.7 Ventilation des charges

L'organisme présente plusieurs de ses charges regroupées selon les diverses activités :

- Fonctionnement
- Triptyque
- Refuge et action itinérance
- Rose des Vents
- Triptyque II
- Logement famille

À la demande de la Société d'habitation du Québec, seuls les salaires et avantages sociaux administratifs sont ventilés au prorata des heures travaillées pour chaque activité pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 alors que pour l'exercice précédent l'ensemble des salaires et avantages sociaux était ventilé. Les honoraires professionnels sont ventilés selon le travail estimé pour les différentes activités. Les autres charges sont imputées à l'activité auxquelles elles se rapportent.

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2020

3. Débiteurs

	2020	2019
Sommes à recevoir	824 \$	6 427 \$
Taxes à la consommation à recouvrer	12 881	22 005
	13 705 \$	28 432 \$

4. Immobilisations corporelles

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	30 645 \$	- \$	30 645 \$	30 645 \$
Immeubles	2 924 147	481 254	2 442 893	2 326 567
Améliorations et rénovations majeures des immeubles	10 802	540	10 262	-
Mobilier et équipement	252 857	216 176	36 681	40 657
Matériel informatique	69 143	66 783	2 360	1 474
Oeuvre d'art	8 656	-	8 656	-
	3 296 250 \$	764 753 \$	2 531 497 \$	2 399 343 \$

5. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 10 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 5 %.

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2020

6. Crédoiteurs

	2020	2019
Fournisseurs et frais courus	53 358 \$	28 381 \$
Salaires et vacances	54 494	42 123
Sommes à remettre à l'État	18 401	14 256
	126 253 \$	84 760 \$

7. Produits reportés

Les produits reportés représentent des subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent ou à remettre à des organismes tiers dans le cadre d'ententes de service. Les variations survenues dans le solde des produits reportés sont les suivantes :

	2020	2019
Solde au début de l'exercice	98 271 \$	57 098 \$
Montants encaissés	483 638	447 163
Montants constatés à titre de produits	(462 627)	(405 990)
Montant porté en diminution des frais de déplacement	(1 904)	-
Solde à la fin de l'exercice	117 378 \$	98 271 \$

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des subventions reçues pour l'acquisition des immeubles, du mobilier et équipement, du matériel informatique ainsi que les améliorations et les rénovations majeures des immeubles. Les subventions sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles correspondantes.

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2020

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (suite)

	2020	2019
Solde au début	1 315 447 \$	1 326 564 \$
Apports de l'exercice	-	-
Triptyque - restauration	237 654	20 000
Refuge	8 400	-
Mobilier et équipements	-	7 500
Amortissement des apports reportés	(42 584)	(38 617)
Solde à la fin	1 518 917 \$	1 315 447 \$

9. Dette à long terme

	2020	2019
Emprunt, 3,27 %, remboursable jusqu'en septembre 2037 par versements mensuels de 386 \$ incluant les intérêts, garanti par un immeuble d'une valeur comptable de 713 297 \$, renégociable en septembre 2022	61 770 \$	64 346 \$
Emprunt, 3,11 %, remboursable jusqu'en mars 2051 par versements mensuels de 3 870 \$ incluant les intérêts, garanti par un immeuble d'une valeur comptable de 1 280 787 \$, renégociable en mars 2021	925 200	942 733
Emprunt, 5,07 %, remboursable jusqu'en mars 2025 par versements semestriels de 25 944 \$ incluant les intérêts, garanti par la subvention à recevoir accordée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec	226 654	100 000
	1 213 624	1 107 079
Dette à long terme échéant à moins d'un an	61 457	119 910
	1 152 167 \$	987 169 \$

Les échéances de la dette à long terme pour chacun des cinq exercices suivant le 31 mars 2020 sont : 2021 - 61 457 \$; 2022 - 64 211 \$; 2023 - 67 093 \$; 2024 - 70 110 \$ et 2025 - 73 268 \$.

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2020

10. Actif net grevé d'affectations internes

ACL 0131 - Triptyque

Des montants de 2 100 \$, 500 \$ et 212 \$ ont été transférés de l'actif net non affecté pour le Triptyque - restauration à la réserve immobilière, à la réserve mobilière et à la réserve de gestion hypothécaire. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration et de la Société d'habitation du Québec. Au 31 mars 2020, le solde de l'actif net affecté pour le Triptyque est de 26 152 \$ (2019 - 46 022 \$).

ACL 0359 - Refuge et action itinérance

Des montants de 900 \$ et 2 819 \$ ont été transférés de l'actif net non affecté pour le Refuge et action itinérance à la réserve immobilière et à la réserve mobilière. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration et de la Société d'habitation du Québec. Au 31 mars 2020, le solde de l'actif net affecté pour le Refuge et action itinérance est de 15 169 \$ (2019 - 17 800 \$).

ACL 00731 - Triptyque II

Des montants de 2 499 \$, 3 646 \$ et 6 285 \$ ont été transférés de l'actif net non affecté pour le Triptyque II à la réserve immobilière, à la réserve mobilière et à la réserve de gestion hypothécaire. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration et de la Société d'habitation du Québec. Au 31 mars 2020, le solde de l'actif net affecté pour le Triptyque II est de 22 877 \$ (2019 - 10 447 \$).

Rose des vents

Le conseil d'administration a affecté en mai 2015 un montant de 12 000 \$ dans le but de remplacer le mobilier des logements de la Rose des vents. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration. Au 31 mars 2020, le solde de l'actif net affecté pour la Rose des vents est nul puisque l'organisme a utilisé les sommes réservées dans l'exercice courant (2019 - 6 034 \$).

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2020

11. Éventualité

Suite à des mesures d'urgence décrétées par le gouvernement provincial en mars 2020, reliées à la propagation du virus COVID-19 menaçant la santé publique, l'organisme doit encourir des frais supplémentaires pour maintenir ses activités. Jumelé au ralentissement économique général, aux impacts de ces mesures sur les partenaires et fournisseurs de l'organisme, ceci pourrait avoir des conséquences négatives importantes sur la situation financière de l'organisme, et ce, pour une période et dans une mesure indéterminées au moment de la publication des présents états financiers. Les états financiers n'ont pas subi de modifications pour tenir compte de cette situation.

12. Flux de trésorerie

a) La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement est constituée de :

	2020	2019
Débiteurs	14 727 \$	(15 630) \$
Subventions à recevoir	38 018	(31 066)
Frais payés d'avance	1 971	(2 160)
Créditeurs	41 493	(48 590)
Produits reportés	19 107	41 173
	115 316 \$	(56 273) \$

b) La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de :

	2020	2019
Encaisse	382 282 \$	228 953 \$
Encaisse réservée	98 679	108 695
	480 961 \$	337 648 \$

c) Les acquisitions d'immobilisations corporelles de l'exercice totalisent 211 226 \$ dont un montant de 10 702 \$ était impayé à la fin de l'exercice précédent et inclus dans les dus sur immobilisations corporelles du 31 mars 2019. Les décaissements de l'exercice relatifs à ces acquisitions sont de 221 928 \$.

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2020

13. Exposition aux risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 mars 2020.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créiteurs et de sa dette à long terme.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé à un risque de juste valeur en ce qui concerne les emprunts à long terme à taux d'intérêt fixe et à un risque de trésorerie en ce qui concerne l'emprunt bancaire à taux d'intérêt variable.

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2020

14. Opérations entre apparentés

L'organisme est apparenté à la Maison des jeunes Défi-ados et à Espace jeunesse espéranto, deux organismes sous contrôle commun. L'organisme a réalisé les opérations suivantes :

	2020	2019
Produits		
Ententes de services		
Maison des jeunes Défi-ados	56 337 \$	26 000 \$
Espace jeunesse espéranto	8 000	8 000
	64 337 \$	34 000 \$
Charges		
Contributions		
Maison des jeunes Défi-ados	20 000 \$	50 000 \$
Papeterie et dépenses de bureau		
Espace jeunesse espéranto	930	890
	20 930 \$	50 890 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie convenue par les apparentés.

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres divulgués à des fins de comparaison dans les états financiers ont été reclassés suivant la présentation des états financiers de l'exercice courant.

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Annexe - Produits de subventions et contributions et ententes de services

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
Subventions et contributions		
Centraide	42 030 \$	42 030 \$
Ville de Lévis	181 233	178 515
Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches	148 636	106 646
Gouvernement du Canada - EEC	7 967	6 587
Gouvernement du Canada - VCS (SPLI SRA)	227 067	202 553
Gouvernement du Canada - VCS	42 703	42 703
Ministère de la Sécurité publique	32 692	22 284
Autres subventions	3 750	2 107
	686 078 \$	603 425 \$
Ententes de services		
Avenir d'enfants	- \$	1 806 \$
Organismes sous contrôle commun	64 337	16 000
	64 337 \$	17 806 \$

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Annexe - Triptyque

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
Produits		
Loyers	74 400 \$	67 176 \$
Autres	-	58
	<u>74 400</u>	<u>67 234</u>
Charges		
Salaires	2 850	31 341
Avantages sociaux	418	5 077
Déplacements	815	633
Sous-traitance	430	492
Entretien et réparations	5 393	6 973
Électricité	8 797	8 285
Télécommunications	700	282
Papeterie et dépenses de bureau	100	-
Créances douteuses	-	277
Amortissement de l'immeuble	18 831	7 776
Amortissement du mobilier et équipement	289	204
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(12 596)	(9 805)
Honoraires	2 040	1 920
Frais bancaires	36	35
Intérêts de la dette à long terme	9 091	2 123
	<u>37 194</u>	<u>55 613</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>37 206 \$</u>	<u>11 621 \$</u>

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Annexe - Refuge et action itinérance

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
Produits		
Contributions des résidents	18 077 \$	16 660 \$
Autres	105	150
	<u>18 182</u>	<u>16 810</u>
Charges		
Salaires	720	52 398
Avantages sociaux	106	8 488
Déplacements	1 415	1 792
Nourriture	-	5 059
Sous-traitance	349	4 517
Entretien et réparations	7 435	3 530
Électricité	9 463	10 443
Fournitures	567	922
Télécommunications	1 497	2 287
Papeterie et dépenses de bureau	-	98
Créances douteuses	1 001	447
Amortissement de l'immeuble	16 764	15 155
Amortissement du mobilier et équipement	904	897
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(16 104)	(15 684)
Honoraires	2 040	1 920
Frais bancaires	35	36
	<u>26 192</u>	<u>92 305</u>
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(8 010) \$</u>	<u>(75 495) \$</u>

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Annexe - Rose des Vents

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
Produits		
Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches	54 287 \$	53 222 \$
Contributions des résidents	47 234	37 519
Autres	1 616	761
	<u>103 137</u>	<u>91 502</u>
Charges		
Salaires	59 139	57 417
Avantages sociaux	8 673	9 301
Déplacements	996	1 069
Entretien et réparations	2 268	1 385
Fournitures	808	1 224
Loyer	28 560	22 284
Activités	2 443	2 113
Télécommunications	1 245	1 665
Papeterie et dépenses de bureau	458	371
Amortissement du mobilier et équipement	1 347	449
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(756)	-
	<u>105 181</u>	<u>97 278</u>
Insuffisance des produits sur les charges	(2 044) \$	(5 776) \$

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Annexe - Triptyque II

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
Produits		
Loyers	66 720 \$	66 590 \$
Autres	-	475
	<u>66 720</u>	<u>67 065</u>
Charges		
Salaires	1 900	20 194
Avantages sociaux	279	3 271
Déplacements	442	491
Sous-traitance	430	1 782
Entretien et réparations	1 838	924
Électricité	5 114	4 795
Télécommunications	332	282
Créances douteuses	1 014	452
Amortissement de l'immeuble	35 712	35 664
Amortissement du mobilier et équipement	2 964	2 964
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(13 128)	(13 128)
Honoraires	2 040	1 920
Frais bancaires	35	35
Intérêts de la dette à long terme	28 833	29 210
	<u>67 805</u>	<u>88 856</u>
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(1 085) \$</u>	<u>(21 791) \$</u>

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Annexe - Logement famille

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
Produits		
Loyers	4 060 \$	3 315 \$
Subvention de la Ville de Lévis	24 000	24 000
	<u>28 060</u>	<u>27 315</u>
Charges		
Salaires	15 305	14 750
Avantages sociaux	2 244	2 345
Entretien et réparations	86	1 075
Électricité	701	958
Fournitures	136	299
Loyer	7 152	7 050
Télécommunications	1 313	1 438
Créances douteuses	955	-
	<u>27 892</u>	<u>27 915</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>168 \$</u>	<u>(600) \$</u>